

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Secrétariat

Campus Porte des Alpes

Eric REISDORFFER

Tél. : 04.78.77 43.67

Mail : Eric.Reisdorffer@univ-lyon2.fr

Responsable Pédagogique

Marie PREAU

SCUIO-IP

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
Campus Porte des Alpes
5, avenue Pierre Mendes-France
– 69500 Bron

PÔLE ORIENTATION & RÉUSSITE :

Accueil du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 13h30 à 16h30.

Tél. : 04.78.77.23.42

PÔLE STAGES & INSERTION :

Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h.

Tél. : 04.78.77.26.04

SERVICE COMMUN DE FORMATIONCONTINUE

Campus Berges du Rhône
86, rue Pasteur – Lyon 7e
http://fc.univ-lyon2.fr

Pour tout renseignement relatif aux démarches de validations d'acquis (VAPP et VAE) et de financements (CIF, Plan, Pôle emploi, etc.).

Information Conseil :

Tél. : 04.78.69.70.77

ou 04.78.69.70.73

VAE :

Tél. : 04.78.69.72.65.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1ère année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2.

Sont concerné.es les étudiant.es de l'université Lyon 2, les étudiant.es venant d'un autre établissement d'enseignement supérieur français ou de l'Union européenne, ainsi que les candidat.es à la VAE. Les étudiant.es de nationalité étrangère hors Union européenne suivent la procédure CampusFrance ou déposent un dossier de candidature selon leur situation.

DROITS D'INSCRIPTION

Droits d'inscription 2018/2019 en master 243 euros + Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 90 euros.

RÉGIME D'INSCRIPTION

Il existe plusieurs dispositifs spécifiques à la formation de Psychologie en master, (1) le régime général, mais aussi deux formations spécifiques : 2) le régime «Formation à Partir de la Pratique» (FPP) et (3) la démarche de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et l'inscription en formation continue (CIF, plan de formation, etc.) :

(1) Le régime général de la formation en psychologie.

(2) FPP : Cette formation spécifique intègre des étudiant.es qui justifient d'une pratique sociale ou relationnelle de trois ans minimum tout en s'appuyant sur cette pratique pour se former. C'est à partir d'elle qu'ils /elles abordent des études de psychologie. Les suivis s'organisent sous la forme de séminaires de travail avec un.e enseignant.e tuteur/rice et de validation par champs d'acquisition de compétences et de domaines.

(3) VAE et Formation continue : une collaboration est mise en place avec le/la responsable de cellule VAE de l'Université pour gérer les nombreuses demandes de VAE portant sur les masters de psychologie. L'Institut de psychologie a depuis de longue date, le souci d'accueillir le public adulte engagé dans une démarche de reprise d'études (FPP dispositif existant depuis plus de 30 ans, CFP et également la FC) ou de validation des acquis. Des enseignant.es de différentes spécialités de la psychologie sont sollicité.es pour accompagner le/la candidat.e dans l'élaboration de son dossier de VAE et participer aux jurys de validation.

INSCRIPTION DES ÉTUDIANT.ES INTERNATIONAUX/ALES

Candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse

• Inscription en L2, L3, M1, M2 ou doctorat : dossier de «Demande d'accès» (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou *via* E-candidat)

Étudiant.es non européen.nes

• Inscription en L2, L3, M1, M2, Doctorat :
- Vous résidez dans un pays équipé de Campus France : La procédure CEF/campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays
- Vous résidez en France ou dans un pays non équipé de Campus France : Vous devez déposer un dossier «Demande d'Accès» (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou *via* E-candidat)
Plus d'informations sur <http://www.univ-lyon2.fr> > Formation > Candidatures - Inscriptions

AUTRESPARCOURSETÉTABLISSEMENTS PORTEURS

• Psychologie du travail et des organisations (Lyon 2)

• Psychologie sociale appliquée (Lyon 2)

• Psychologie des activités et représentations collectives (Lyon 2 / ECL)

Ce diplôme forme des praticien/nes critiques qui peuvent intervenir dans la conception, la mise en place, l'organisation, l'évaluation et la valorisation d'actions de promotion et d'éducation pour la santé. Ce niveau de responsabilité dans ce secteur nécessite à la fois des compétences :

- En matière d'éducation et de santé publique pour concevoir, organiser, gérer et contrôler des stratégies, des plans, des actions de promotion et d'éducation pour la santé ;
- Des compétences de types managériales et d'expertises pour identifier les ressources humaines mobilisables, pour animer et diriger des équipes d'intervenantes, et pour évaluer les programmes ;
- Des compétences de communication pour présenter, valoriser et diffuser le travail d'une équipe.

Le parcours «Psychologie des Activités et des Représentations Collectives» forme aux métiers d'enseignant.es - chercheur/ses, chercheur/ses en psychologie sociale et psychologie du travail destinés aussi bien à l'enseignement supérieur en France ou à l'étranger, aux grands organismes publics de recherche, qu'à la recherche appliquée telle qu'elle peut se pratiquer dans le secteur public et privé.

Rappel : en France, pour faire usage du titre de psychologue il est exigé d'être titulaire d'une licence mention «psychologie» et d'un master issu d'une mention «psychologie» comprenant un mémoire de recherche et un stage professionnel supervisé d'au moins 500 heures.

OUVERTURE INTERNATIONALE

• Langue (anglais) obligatoire (21h) dans tous les parcours et années ;

• Ouverture de la formation aux étudiant.es étranger.es ;

• Programmes Erasmus+, Monde : échanges réguliers dans le cadre des accords spécifiques de l'Institut de Psychologie et des accords-cadres l'établissement ;

• Stages à l'étranger encouragés, particulièrement en M2 ;

• En 2e année de master, le cycle de visioconférences internationales sur les représentations sociales est un dispositif international de type e-learning qui a permis ces dernières années de faire intervenir 40 chercheur/euses et doctorant.es issu.es de 22 institutions et de 8 pays différents (États-Unis, Brésil, Canada, Suisse, Angleterre, Maroc, France, Italie) ;

• Intervention de professeur.es étranger.es invité.es de la mention.

PUBLICS VISÉS

L'accès à la première année de master de la mention est ouvert aux titulaires d'une licence de psychologie.

Les parcours de 2e année de master sont accessibles aux étudiant.es ayant validé complètement la première année de master de la mention et après admission sur dossier et entretien.

PRÉ-REQUIS

Pour le parcours «Psychologie du Travail et des Organisations», les candidat.es doivent également pouvoir attester de trois mois d'expériences professionnelles (cumulées sur plusieurs années) dans des postes de salarié.es d'exécution (vente, ouvrier, employé.e de bureau, hôte/sse de caisse, téléopérateur/rice, etc.) à l'entrée du M2 ou de deux mois lors de la sélection pour entrer en master 1. Ne sont pas prises en compte dans ce cadre les tâches d'animation, de garde d'enfants ou de personnes âgées, d'aide aux devoirs, etc.

Pour les parcours «Psychologie Sociale Appliquée» et «Psychologie des Activités et des Représentations Collectives», la formation est ouverte à des étudiant.es titulaires d'autres diplômes de sciences humaines et sociales que la psychologie. Dans ce cas, le diplôme de master ne permettra pas d'obtenir le titre de psychologue.

- Développer un regard psychosocial sur la mission et le terrain de stage ;
- Développer des capacités à positionner, présenter et contextualiser les différents apports théoriques sur les thèmes suivants : Approches théoriques en psychologie sociale et de la santé, Représentations et mémoires sociales, Organisation et conditions psychologiques du travail, Mutation du travail et gestion du facteur humain ;
- Intégrer une réflexion éthique et déontologique sur la pratique du psychologue ;
- Se repérer dans la recherche bibliographique, problématiser, analyser la position de chercheur/cheuse, savoir sélectionner, relever et analyser les données qui s'avèrent pertinentes, structurer un rapport de recherche, soutenir son mémoire de recherche.

En master 2, pour le parcours Promotion et éducation pour la santé :

- Modèles, théories, approches en psychologie sociale de la santé ;
- Modèles explicatifs des comportements de santé en sciences humaines et sociales ;
- Modèles, théories, approches en santé publique et politique de santé ;
- Modèles et théories en gestion de projet ;
- Méthodes de base en épidémiologie ;
- Méthodologie de réponse aux appels d'offres ;
- Logiciels de traitements de données (lexicales, statistiques), méthodologies mixtes en santé ;
- Contexte juridique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le tronc commun de la mention (M1) permet à l'étudiant.e d'acquérir les compétences suivantes :

- Pratiquer les méthodes d'observation ethnographiques de l'activité, observation participante et traitement des données recueillies ;
- Pratiquer les méthodes d'analyse qualitatives (entretiens, auto-confrontations) et quantitatives (enquêtes, sondages d'opinion...)
- Conduire des recherches-actions participatives, des recherches de terrain ;
- Acquérir des capacités relationnelles et en animation : animation de groupe, réunion, négociation, gestion d'équipes de travail et de recherche ;
- Manager des projets, de recherche ou d'intervention, dans les organisations du travail ou les associations ;
- Acquérir des capacités de diffusion de la recherche, en pédagogie et dans les publications scientifiques, mais aussi de vulgarisation.

En master 2, pour le parcours Promotion et éducation pour la santé :

- Compétences théoriques dans le champ de la psychologie sociale de la santé ;

MENTION PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

SEMESTRE 1 PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS (mobilité ou classique)

UE A1 Enseignements théoriques :

- Approches théoriques en psychologie sociale et de la santé (CM)
- Mutations du travail et gestion du facteur humain (CM)
- Organisations et conditions psychologiques de travail (CM)
- Représentations et mémoires sociales (CM)

UE B1 Enseignements méthodologiques :

- TD mémoire de recherche (TD)

Et 2 TD au choix parmi :

- Atelier méthodologique : analyse du discours et des données
- Entretiens collectifs
- Analyse de l'activité
- Analyse des usages
- Entretiens individuels, récits de vie et analyse de contenu
- Enquêtes et expérimentation

UE C1 Enseignements transversaux :

1 pack CM + 2 TD au choix parmi :

- PACK « Psychologie des communications »
- PACK « Pratiques et interventions de terrain »
- PACK « Psychopathologie périnatale »
- PACK « Psychopathologie générale »
- PACK « Méthodologie projective »
- PACK « Interventions et médiation auprès de l'enfant »

SEMESTRE 3 PROMOTION ET ÉDUCATION POUR LA SANTE (mobilité ou classique)

UE A3 Apports théoriques spécifiques :

- Psychologie sociale de la santé (CM)
- Modèles prédictifs et éducatifs des changements de comportements de santé (CM)
- Représentations sociales et comportements de santé (TD)
- Éducation pour la santé : méthode évaluation organisation (TD)

UE B3 Méthodes et pratiques :

- Conception et planification de projet en santé (CM)
- Outils et gestion de planification de projet (TD)
- Anglais professionnel
- Méthodes statistiques (TD)
- Approches qualitatives (TD)

UE C3 Contextes et enjeux professionnels :

- Politiques de santé (CM)
- Méthodologie de réponse aux appels d'offres (TD)
- Actions de santé communautaire (TD)

- Compétences théoriques dans le champ des sciences humaines et sociales de la santé ;
- Compétences relatives aux modèles explicatifs et éducatifs des comportements de santé ;
- Compétences en élaboration de projets sur les plans théorique et méthodologique, dans le cadre d'interventions psychosociales de santé et pluridisciplinaires ;
- Compétences en recherche de terrain, recherches communautaires et utilisation d'approches mixtes ;
- Compétences en gestion de projet, financement et vulgarisation des études ;
- Compétences relatives au droit à la comptabilité des associations ;
- Compétences en politique de santé ;
- Pratiquer les méthodes d'analyse qualitatives et quantitatives ;
- Capacités relationnelles et en animation : animation de groupe, réunion, négociation ;
- Compétences de base en épidémiologie.

SEMESTRE 2 - PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS (mobilité ou classique)

UE A2 Apport théoriques :

- Formation à la recherche (CM)
- Éthique et déontologie (CM)

UE B2 Apports méthodologiques :

- Stage
- Suivi de stage - analyse de la pratique (TD)
- Mémoire de recherche
- TD mémoires de recherche (TD)

UE C2 Ouverture pluridisciplinaire :

1 langue au choix parmi :

- Anglais de spécialité (TD)
- Espagnol de spécialité (TD)
- Langue CLES (TD)

Et 1 TD au choix parmi :

- Politique du sexe, du corps et de la famille (TD)
- Psychologie de l'accompagnement professionnel (TD)
- Analyse des données quantitatives (TD)
- Psychométrie en psychologie du travail (TD)

SEMESTRE 4 - PROMOTION ET ÉDUCATION POUR LA SANTE (mobilité ou classique)

UE A4 Stage :

- Dynamique de groupe (TD)
- Stage
- Suivi collectif du stage (TD)

UE B4 Mémoire :

- Mémoire
- Suivi collectif du mémoire (TD)
- Professionnalisation du psychologue (CM)

UE C4 Contexte et enjeux professionnels :

- Évaluation du projet et démarche qualité (TD)
- Comptabilité et droit des associations (TD)

DÉBOUCHÉS

Ce parcours prépare aux métiers de :

- Psychologues concepteurs/trices et gestionnaires de projet ou de programme dans le domaine de la promotion et de l'éducation pour la santé ;
- Psychologues cadres territoriaux/ales chargé.es des questions de promotion et d'éducation pour la santé ;
- Psychologues chargé.es de missions ou chef.fes de projets dans un service public ou parapublic ou dans des organismes privés.

Les trois secteurs d'emploi les plus fréquemment concernés en termes de débouchés sont les services publics médicaux ou sociaux, les associations (IREPS, Codes, etc.), les collectivités territoriales (Services municipaux chargés de la promotion de la santé, etc.) et les organismes privés de santé (Mutuelles, industriels, etc.). Pour les étudiant.es souhaitant continuer dans un parcours de recherche, il peut sous certaines conditions permettre une entrée en Doctorat.

Rappel : en France, pour faire usage du titre de psychologue il est exigé d'être titulaire d'une licence mention « psychologie » et d'un master issu d'une mention « psychologie » comprenant un mémoire de recherche et un stage professionnel supervisé d'au moins 500 heures.

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations » a pour finalité de former des étudiant.es capables de maîtriser les concepts et techniques d'intervention dans les champs du travail et des enquêtes sur des problématiques relatives aux phénomènes sociaux (santé, précarité, communication sociale, usages des nouvelles technologies, comportements à risques, environnement, politiques publiques en matière sociale, bien-être et souffrance au travail, changements sociaux, etc.).

Sur le plan scientifique, cette mention articule les avancées les plus récentes des recherches en psychologie sociale et en psychologie du travail dans les champs suivants :

- Compréhension et analyse de la pensée sociale en contextes (représentations et mémoires sociales, transmission, expériences) ;
- Articulation des problématiques de santé avec les conditions d'emploi (précarité) et les conditions de travail (intensification, flexibilité) ;
- Usages des technologies de l'information et de la communication et leurs incidences sur les activités professionnelles et sociodomestiques ;
- Analyse des comportements à risque et de leurs déterminants psychosociaux (santé, travail, jeu pathologique).

La mention est adossée au laboratoire GRéPS (E.A. 4163) : « Groupe de Recherche en Psychologie Sociale » avec les deux grands axes de recherche qui l'animent : « Pensée sociale en contexte » et « Psychologie du travail ».

STRUCTURE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le diplôme national de master est obtenu après l'acquisition de 120 crédits capitalisables, répartis sur 4 semestres, après la licence. La formation dispensée comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et, lorsqu'elle l'exige, un ou plusieurs stages. Elle comprend également une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels. Le diplôme national de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère dont l'enseignement doit être inscrit dans les parcours-types de formation. Les masters visent une insertion professionnelle de haut niveau, à bac + 5, et permettent la poursuite d'études en doctorat. Les mentions de master sont organisées autour de parcours-types plus spécialisés. La formation se construit dans chaque mention sur la base d'un socle partagé de compétences et de savoirs à l'ensemble des parcours-types qui permettent de valoriser les particularités du diplôme, les compétences ou les métiers concernés.

Un grand nombre de masters du site de Lyon Saint-Étienne sont le fruit d'une coopération forte entre plusieurs établissements du site.

ORGANISATION DU MASTER

La formation est organisée sur la base d'un tronc commun permettant de préparer les étudiant.es à accéder à des parcours de master offrant chacun une spécialisation de haut niveau sur différents domaines professionnels :

- Psychologie du travail et des organisations ;
- Recherches sur les représentations sociales et la mémoire sociale ;
- Impacts et usages sociaux des technologies de l'information et de la communication ;
- Changements sociaux, urbains, discriminations, précarité ;
- Interventions visant à modifier les comportements de santé.

Les parcours sont néanmoins fortement mutualisés (30 %), entre eux et avec des masters d'autres Unités de Formation et de Recherche (UFR) et d'autres établissements, pour les acquisitions de compétences transversales (méthodes, démarches de diagnostic et d'intervention, pratiques scientifiques, etc.). Sur les deux années, le socle commun de compétences de la mention représente :

- 50 ECTS pour la première année de Master ;
- 20 ECTS pour la seconde année de Master.

Après un tronc commun en psychologie sociale et psychologie du travail en M1, quatre parcours sont proposés dans la mention « Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations » :

- Psychologie du Travail et des Organisations (PTO) ;
- Psychologie Sociale Appliquée (PSA) ;
- Psychologie des Activités et Représentations Collectives (PARC) ;
- Promotion et Éducation pour la Santé (PES).

Le parcours PARC accueille également des étudiant.es ingénieur.es de 3e année de l'École Centrale de Lyon.

Le parcours PES est proposé conjointement avec la Mention de Master « Sciences de l'éducation » de l'université Lyon 2 et la mention de Master « Santé publique » de l'université Lyon 1. Cependant, seul.es les étudiant.es de la mention « Psychologie sociale, du travail et des organisations » peuvent prétendre au titre de psychologue après l'obtention du diplôme de Master.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET STAGE

Contrôle des connaissances :

En M1 : contrôle continu et dossiers en TD, examen sur table pour les CM. En M2 : contrôle continu, études de cas, dossiers pour les cours et mémoire de fin d'études et rapport de stage avec soutenance orale.

Stages :

En M1 : stage de 200h au minimum.

En M2 : stage de 500h au minimum.

DÉBOUCHÉS

Le parcours « Psychologie du Travail et des Organisations » forme des psychologues qui se destinent à la fonction « Personnel » au sens large (Service Ressources Humaines, Service Formation, Cabinet-conseil, Centre de bilan, Service « conditions de travail ») dans les secteurs public et privé, industriel et tertiaire. La formation a été créée en 1964 et a formé plus de 700 psychologues du travail.

Les psychologues du travail et des organisations interviennent dans les domaines suivants :

- La politique de l'emploi (actions d'insertion, orientation, bilan de carrière, études de poste, référentiels métiers) ;
- La gestion sociale du personnel (mobilité interne et externe, recrutement, outplacement, évaluation des compétences) ;
- La formation intra et inter-entreprise(s) (politique, conception, stratégie, animation, évaluation) ;
- La communication dans l'entreprise et dans le travail (démarche de diagnostic et d'audit, mise en place de plans de communication) ;
- L'organisation du travail (audit, conseil) ;
- Le conseil et l'accompagnement de projets de changement ;
- Les conditions de travail : travail et sécurité, prévention du stress, psychopathologies au travail.

Le parcours « Psychologie Sociale Appliquée » a pour objectif de former des psychologues sociaux praticien/nes capables d'appliquer concrètement les connaissances en psychologie sociale dans le cadre de démarches d'accompagnement et de conseil sur des terrains confrontés aux contextes de changement et d'innovation. Ce parcours forme à l'expertise, l'intervention, au conseil et à l'accompagnement du changement et de l'innovation sous ses aspects psychologiques et sociaux, dans des milieux aussi divers que les institutions publiques, le monde associatif, les collectivités territoriales, les entreprises et organisations nationales et internationales. La formation inclut des projets d'application, des rencontres sur les terrains et la découverte des nouvelles professions dans les domaines du design, des nouvelles technologies ou de l'innovation sociale et solidaire. Dans les champs du social, de la santé, de l'environnement, de l'urbanisme, de la communication, ou des politiques publiques, leurs démarches d'intervention privilégiées sont la mise en œuvre de bilans, de diagnostics et d'audits psychosociaux ; l'accompagnement de l'innovation et la facilitation du changement ; le suivi, l'évaluation et la veille ; le conseil et l'intervention ; l'élaboration de préconisations prospectives ; les expérimentations sociales et la recherche-action participative. Les métiers visés sont ceux de psychologues, consultant.es, chargé.es de mission, chercheur/ses conseil en cabinet (design, marketing, sondages, urbanisme et architecture...), coordinateur/rices de projets de développement et d'innovation, chargé.es de projet.

Le parcours « Promotion et Éducation pour la Santé » propose une formation de concepteur/rice et gestionnaire de programme dans le domaine de la promotion et de l'éducation pour la santé. Son objectif est de proposer les outils et les concepts nécessaires aux fonctions de chargé.e de mission ou de chef.fe de projet, dans un service public, parapublic, ou un organisme privé (entreprise ou association) dans le champ de la promotion éducative en santé. Il permet aussi de répondre aux différentes demandes d'assistance, d'accompagnement de processus individuels et collectifs de conception de projet, aux fonctions de régulation, de contrôle et d'évaluation dont tout programme d'éducation pour la santé peut avoir besoin pour améliorer son fonctionnement et répondre aux critères posés par les financeur/euses.